

**SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'LOUDON**  
**COMMISSION LOCALE DE L'EAU**



Monsieur le Préfet  
DREAL PAYL - UIDAM - UIDAM-  
Économie circulaire - Contact :  
Mme Nadège PASQUET

**Déposé sur le guichet unique numérique de  
l'environnement**

LM/RT 2022-24  
Dossier suivi par Régine TIELEGUINE  
regine.tieleguine@bvoudon.fr

SEGRE-EN-ANJOU BLEU, le **27 JAN 2022**

**Objet : Avis sur dossier ICPE Ecopôle SEDA à Chenillé-Champteussé**

Monsieur le Préfet,

Par courrier électronique du 16 décembre 2021, vous me demandez mon avis sur le dossier cité en objet.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau a été consulté sur ce dossier par voie électronique et la conclusion a été apportée lors d'un échange en visioconférence.

Le bureau constate que l'activité est entièrement située sur le bassin versant de la Mayenne. Il convient donc de se rapprocher de l'avis remis par la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de la Mayenne sur ce dossier.

J'espère avoir répondu à vos attentes et,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

M. Louis MICHEL,  
Président de la C.L.E.

